



Issou, le 18 août 2023

Le Maire,

à

Monsieur le Préfet des Yvelines
Préfecture des Yvelines
1, avenue de l'Europe
78000 Versailles

N/Réf : LG/RAL/0216 -2023
Affaire suivie par : Lionel GIRAUD
Maire d'Issou lgiraud@mairie-issou.fr

Objet : demande de prolongation par la société Ciments Calcia de sa durée d'autorisation dans l'exploitation de la carrière partiellement située sur Issou

Monsieur le Préfet,

Je souhaite vous faire part par la présente de mon vif étonnement sur la forme quant aux modalités de consultation publique afférentes à ce dossier, mais aussi de nombreuses interrogations sur le fond.

Présenté de prime abord comme une simple démarche n'entraînant aucun impact important, le dossier révèle à sa lecture une augmentation massive du trafic de poids lourds (+10% environ, 20 véhicules supplémentaires//heure sur des créneaux de forte fréquentation) sur la RD190, axe routier principal de la commune bordé d'habitations.

Augmentation d'autant plus notoire que le giratoire permettant l'accès aux carrières se situe devant le collège Jacques Cartier, impliquant ainsi des risques de trafic, d'accidents de la circulation et de nuisances sonores accrues pour l'ensemble des personnes fréquentant ces lieux (plus de 600 élèves mineurs, pour rappel).

Il semble par ailleurs que bien d'autres éléments (impact sur le réseau d'eau, la pollution de l'air, nature polluante des matériaux) méritent échanges et approfondissements.

Le fait que cette enquête se déroule sur une période de 15 jours seulement, du 10 au 24 août, alors qu'une majorité de personnes est en congés, est à tout le moins inopportun.

Le fait que cette enquête n'ait été précédée d'aucune réunion publique pour exposer les enjeux aux administrés risque par ailleurs de renforcer un légitime sentiment de déni démocratique, alors même que nous traversons une période déjà trop riche en conflits diviseurs (débat sur les retraites, méga-bassines, émeutes urbaines...).

En tant qu'élu de terrain, je pense que, sur un dossier comme celui-là, priorité doit être donnée à un dialogue préalable réel, permettant l'implication du plus grand nombre par le choix des périodes de consultation retenues. Le sujet est par ailleurs sensible à Issou, plusieurs administrés m'ayant déjà sollicité afin de rédiger un arrêté municipal prohibant la traversée de la ville par des poids lourds.

..//..



..//..

Aussi, je souhaite par la présente vous exposer une demande de prolongation jusqu'au 10 septembre de la consultation concernée, afin que des échanges de divers ordres (réunion Calcia/élus, réunions publiques, etc) puissent venir enrichir utilement le débat, comme il est prévu dans l'article L123-9 du Code de l'Environnement.

La commune d'Issou tient évidemment à disposition ses salles pour l'organisation de ces réunions.

Dans l'attente d'une suite favorable à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.



Lionel Giraud

Maire d'Issou

Copie jointe :

M. Benjamin Lucas, député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines
Mme Sophie Primas, sénatrice des Yvelines
Mme Cécile Dumoulin, conseillère départementale du canton de Limay
Mme Cécile Zammit-Popescu, présidente de la CU-GPSEO

Sujet : Carrière de guitrancourt

De :

Date : 18/08/2023 à 23:53

Pour : dree-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour

Il est ecologiquement indispensable de forcer Calcia à utiliser son usine de Gargenville.

Les remblais peuvent arriver et être déchargé par la Seine depuis toute l'idf. Cette usine possède un tapis roulant souterrain qui monte les déchets vers la carrière.

Cela limitera considérablement le nombre de camion.

..(.qui eux ne sont toujours pas électriques.) Sur les routes et surtout devant le collègue d'Issou qui est juste devant l'entrée de la carrière

Cordialement